

Bernard ROLAND
psychanalyste, Paris

TRANSSEXUALISME¹

Transsexualisme, le mot ne figure pas sur le Littré pas même sur le Robert édition de 1973 alors qu'on y trouve transvestisme comme équivalent de travesti.

Le travesti se revêt de la parure de l'autre sexe, féminin. Le mouvement des garçons côté femme, femme masculine n'est pas son symétrique. Le travesti met en jeu le déni de la castration, la femme peut posséder un pénis, position qu'on range du côté de la perversion. Ce fantasme est très répandu et a beaucoup de succès depuis des situations du côté de l'humour jusqu'à constituer la rencontre sexuelle avec un travesti.

Le transsexuel lui ne se sent pas identifié au sexe qui est le sien, qui lui a été attribué et pose la question en terme de changement de sexe.

Cette répartition communément admise de l'espèce humaine en deux sexes « naturels » se voit là mise en question par la possibilité d'un passage d'un sexe à l'autre, ne peut-on pas voir dans ces approches récentes de la différence des sexes, depuis les alentours de la moitié du vingtième siècle, une nouvelle révolution après celle de Copernic, de Darwin et de Freud. ?

Une nouvelle opération de décentration de l'homme. Ou pour le dire comme Pierre Henri Castel « la différence des sexes s'expose à la même réfutation anti-essentialiste que les races en d'autres temps »².

Bien sur des cas qui sortaient de la bipolarité sexuelle sont connus de puis toujours, Montaigne dans son journal de voyage en Italie rapporte qu'étant à Vitry le François on lui a raconté deux histoires posant un problème d'identité sexuelle. La première celle de Marie la Barbue qui était une fille devenue garçon après avoir sauté un fossé. La deuxième est celle d'un homme, menuisier de son état, installé depuis peu à Vitry où il se maria. Un peu plus tard, un voyageur reconnut le menuisier qui était en réalité une femme travestie et la dénonça. Un procès eut lieu et la femme fut condamnée à la pendaison. Montaigne précisa qu'elle préféra être pendue que de retourner à son état de femme.

On dispose également des cas observés par les aliénistes, les observations d'Esquirol et aussi un cas rapporté par Marc, un de ses contemporains qui rapporte l'histoire d'un homme vivant au temps de Louis XIV et évoquant le transsexualisme³.

On a aussi l'observation 129 de Krafft-Ebing, d'un médecin transsexuel qui a pu tenir le coup grâce au transfert qu'il avait établi sur Krafft-Ebing, puis ensuite sur Moll qui a pris sa suite, et aussi avec l'aide de la religion.⁴ Ce cas ne fait pas accord entre les discutants comme transsexuel ou travesti.

Dans ce genre d'autobiographie nous disposons également de celle du Président Schreber, commentée par Freud. Schreber y raconte sa transformation en femme.

Les progrès de la médecine, chirurgicale et hormonale va ouvrir au vingtième siècle des horizons nouveaux, des possibles, mais il a existé des cas de tentatives de modifications

¹ Exposé fait dans le cadre du séminaire de Jean-Michel Louka le 5 mai 2010 à l'École Lacanienne de la Salpêtrière. Il sera suivi d'une intervention au colloque de la lettre lacanienne, une école de la psychanalyse des 5 et 6 juin 2010 sur *L'acte analytique* publiée sous le titre *Changer de genre, changer de sexe* parue dans le N°21 des Cahiers pour une école..

² Pierre Henri Castel, *La métamorphose impensable*, Gallimard, 2003, p.14

³ Jacques Breton, à propos du transsexualisme, journées de l'ALI, 1996, 2 volumes, p.98.

⁴ Henry Frignet, *Sur l'identité sexuelle*, O.C.

corporelles extrêmement violentes devant lesquelles certains sujets n'ont pas reculé et qui sont morts dans la souffrance et indiquant la force de cette volonté de transformation.

On peut trouver ces passages d'un sexe à l'autre dans des pratiques culturelles.

Choisir le livre de Maud Marin, pourquoi ? Parce que c'est celui dont je me suis souvenu concernant ces questions qui commençaient tout juste à être évoquées en France à la fin des années 60. C'est une autobiographie, intéressante à ce titre comme discours d'un sujet adressé à un public de lecteurs et qui s'annonce en quelque sorte lui-même comme cas.

Dans cette seconde partie du vingtième siècle il y aura de nombreux témoignages de transsexuels ou de médecins s'étant occupés de ces questions. On en a une idée assez précise dans les documents du livre de Pierre Henri Castel *La métamorphose impensable*.

Le livre de Maud Marin, *Le saut de l'ange*⁵, est publié en 1988.

Il commence par l'évocation d'un viol quand il/elle avait 13 ans par un petit voisin de son âge, qui se comporte en conquérant. L'absence de réaction et la sidération de Jean évoque celle de la raclée racontée par Joyce et que reprend Lacan :

« Je le maudis...de m'avoir fait vivre ce premier viol, de m'avoir donné cette peur des hommes qui ne me quitte pas » p.8

Déjà une difficulté au niveau de la nomination, dans l'après coup, il ou elle ? Je dirai Il puis Elle le moment venu.

Il est né Jean Pascal Henri en 1945.

La première femme de son père, Louise, meurt en couche en mettant au monde un enfant handicapé. L'avortement aurait pu permettre de sauver la mère mais la famille en a décidé autrement, de même qu'elle pousse cet homme, Pierre, à épouser la sœur de Louise, Juliette.

Ce qui fut fait juste avant son départ comme soldat. Il reviendra mal en point après avoir connu les barbelés et les humiliations.

A la libération, le 6 juin 1944, Juliette accouche d'une petite fille qui meurt. « Juliette va mourir...Elle porte en elle un nouvel enfant, et elle croit qu'elle va mourir. Il n'y a pas de médecin en ce jour extraordinaire... » p.11

Le « 28 juin 1945, Juliette va mourir. Cette fois elle le sent, elle est empoisonnée. Le médecin penché au dessus d'elle n'y peut pas grand-chose. Pierre l'a entendu prononcer un nom barbare : « crise d'éclampsie ». Empoisonnement par excès d'acétone. Convulsions, douleurs, crispation de tout son être, mâchoires serrées, elle lutte. Le médecin dit : « Il faut pratiquer une césarienne et libérer l'enfant ».

L'enfant... Peut-on appeler cela un enfant ? Il n'a que vingt six semaines et peu de chances de vivre...

Le voilà dehors pourtant, arraché à la douleur de sa mère, dont il a souffert lui aussi, chétif, sans cri, sans force, minuscule extra terrestre dans un berceau de fer trop grand. Juliette ne mourra pas. Elle s'est penchée, elle a vu entre deux convulsions, on lui a dit :

-C'est un garçon...p.11, 12, 13...

Importance de ce récit de naissance pris dans la mort, mort de la tante à la quelle il ressemble, mort de la sœur et présence du frère arriéré.

Cette malformation du pénis dont il parle comme d'un pénis atrophié, ainsi que des caractéristiques corporelles, absences de pilosité...lui feront se considérer plus tard comme intersexuel avec cette idée exprimée très souvent d'une erreur de la nature à rectifier et qui constitue l'idée apparemment simple du recours à la chirurgie. Rectifier, mais dans quel sens ? Il a été assigné au sexe masculin mais il ne le sent pas ainsi. (Cf Geneviève Morel, les trois temps de la sexuation)⁶.

⁵ Maud Marin, *Le saut de l'ange*, Fixot, Paris 1988.

⁶ Geneviève Morel, *Ambiguïtés sexuelles, sexuation et psychose*, Anthropos 2004 .

Très tôt il ne se sent pas garçon, on le complimente sur son physique, « il est si beau, il ressemble à une petite fille » p.16.

A l'école on se moque de lui, « il pisse comme une fille », « tout ce qui est garçon est violent » p.19, mais les filles aussi le rejettent.p.22.

Le silence sur son sexe est une violence, il voit le gros sexe de son frère handicapé.

Le miroir :

Dans les premières années de collège alors que les garçons fument leurs premières cigarettes il interroge le miroir avec les vêtements de sa mère, p.26 et 27, 28.

Le lâchage du père, objectif et subjectif, qui va entrer de plus en plus en « dépression » p.43 et répéter des tentatives de suicide.

En quatrième : « et en secret, tous les samedi après midi, dans l'appartement désert, je m'offre la transformation habituelle. Ma respiration féminine, ma tranche de vie normale. » p.48

A quinze ans devant les dessins érotiques de Pompéi, « il prend en pleine figure » la révélation de comment est fait un sexe « femelle » et un sexe « mâle », et comment ils se rejoignent. p.59, révélation de « cette évidence brutale, il n'y a que deux sexes possibles » p.60

Surpris par son père il s'attendait à être frappé, humilié ou questionné mais le père bat en retraite en le traitant de fou. p.65

L'indépendance de l'Algérie est liée à l'annonce dans les « journaux de concierge » (dixit le père) au mariage de Coccinelle qui a changé de sexe. L'Algérie ensanglantée, l'opération de Coccinelle, l'hémorragie de la mère. L'idée d'opération et de sang comme signifiant du féminin fait son chemin. p.82, 83 :

Coccinelle, né Jacques-Charles Dufresnoy le 23 août 1931, devenu Jacqueline Charlotte décédée en février 2010, icône des transsexuelles en France, il/elle avait du succès avant son opération comme meneuse de revue et chanteuse.

Autour de ses 20 ans et des événements de 68, Jean suscite la curiosité de femmes auxquelles il ne peut que dire sa neutralité, « ni homme, ni femme, ni homosexuel, je suis neutre... » p.89 Avec Sarah il rencontre l'amour, un amour impossible dont il sait qu'il devra le perdre, le récit de leur rupture est tragique p.115 à 119. Il est attiré par le Montmartre de la nuit, des filles et des travestis :

« Dans ce bar louche, je vis, je vais vivre mes derniers moments d'homme, habillé en homme avec l'apparence de l'homme, sans le goût de l'homme. Puisque je suis un produit aberrant de la génétique humaine, puisque mes gènes ne sont pas fichus de s'identifier clairement, je vais choisir pour eux définitivement. » p.108

Il fait la rencontre de quelqu'un comme lui, déjà dans la prostitution et l'idée de l'opération chemine :

« La castration est interdite en France, c'est un crime, tu dois savoir ça, toi qui fait du droit. » p.110 et p.237 l'article 316 qui qualifie la castration de crime, « parce que les mères ne voulaient plus que leurs enfants meurent dans les armées impériales, elles modifiaient trop souvent le sexe de leur nouveau né à la naissance. Fureur de l'empereur ». (dixit Maud Marin)

La question du corps : l'indisponibilité de l'état des personnes consiste à considérer que le titulaire d'un état autrement dit d'un sexe légal ne puisse en changer de son propre chef. C'est ce principe du droit français qui a été contesté par une décision de la cour européenne des droits de l'homme au nom de la liberté individuelle, de la *privacy*, contradiction ou pas, voir ce débat des juristes dans le livre de l'ALI. Cette décision a en tout cas fait bouger les choses.

L'identité p.111

« Une putain vient de m'accoucher en beauté. » p.11

« je serai veuve de l'autre, de celui que j'ai décidé de tuer » p.115

Il rencontre un médecin, docteur hormone, qui pose un diagnostic d'intersexualité, le troisième en 20 ans de carrière, qui lui conseille une féminisation et le met en garde contre la tentation familiale de le masculiniser : « ... hormones mâles et psychothérapie... et le sujet devient à moitié fou. »

Il prépare sa licence de droit et travaille comme fonctionnaire stagiaire aux Pet T.

Il/elle a peur des hommes. « Etre une femme dans un monde d'hommes, voilà ce qui me fait peur. » p.151

Le conseil de révision où il est réformé définitif classe 2 est son passage à l'acte public, il arrive habillé en femme à la caserne. Il a fait échouer les tentatives familiales de masculiniser son cerveau par le Freud à moustache et ressent qu'il a gagné la première bataille de sa vie, (*coming out* social, déclaration de sexe ?).

Son obsession est de vivre en femme (comme ?), d'être une femme. (être ???).

Au cours de vacances c'est la famille qu'il affronte, sa grand-mère, sa mère, son père au cours d'une scène violente et soutenu par son jeune frère p.167/168.

Il est licencié des P et T « inaptitude à l'emploi absolue et définitive » en vertu d'un texte sur les conditions d'aptitudes physiques des fonctionnaires p.174

C'est le saut, la voie de la prostitution, lire p.175/176, la prostitution avec son lot de violence et toujours ce rêve, un sexe de femme...c'était si beau, cette chose que je désirais depuis si longtemps pour moi-même. Inaccessible.p.207, désir du vagin comme envie du pénis??

L'opération :

« L'obstacle minuscule qui m'empêche d'exercer l'amour en femme n'a pas pour moi qualité de sexe. Une verrue, une excroissance, dont je me séparerai avec soulagement.

Ce chirurgien que je vais payer est un dieu pour moi, le seul vrai dieu capable de me façonner à son image. »

Le médecin consulté est Belge, il constate les caractéristiques féminines du corps et parle de cas limite entre la transsexualité et l'intersexualité. Erreur de la nature à corriger. L'affaire est entendue pour le médecin.p.233

Puis le sexologue, « nous parlons d'identité psychologique : mon cas va bien au-delà, mon cas est une nécessité. Je ne vis pas ma féminité comme un simple fantasme. L'affaire est entendue pour le sexologue.p.234, « le 8 octobre 1974 sera ma date de naissance. »

C'est la 36^e opération du chirurgien formé à Houston, il explique l'opération, externe et interne, ablation de la prostate et garantit la jouissance à partir d'un point sensible qui servira de clitoris. Quand à la jouissance liée à la pénétration, il explique que la jouissance est avant tout psychique, liée à l'amour.p.237

L'opération 27000 francs, dégager le médecin de toutes responsabilités ultérieures, personne à prévenir en cas de décès...

L'opération a réussi, le chirurgien a dit « magnifique ... Ce doit être fantastique d'être pénétrée..." curieux écho des paroles de Schreber, *qu'il est bon d'être une femme subissant l'accouplement* ? question portant spécifiquement sur la jouissance féminine, plus d'angoisse, une délivrance totale.

Elle retourne à la prostitution en plongeant "avec avidité dans le regard des hommes, avec le besoin presque suicidaire d'une mise à l'épreuve à répétition.p.246 (mise à l'épreuve de son

sexe féminin) Ils n'ont rien vu, je suis une femme. Désormais je tapine en fille, avec les filles du Claridge. Cette reconnaissance par les autres femmes est essentielle et vécue comme une victoire de sa question être une femme. Elle l'a redit récemment, elle en fait encore sa victoire...

La suite ne sera pas aussi idyllique, son état de transsexuelle parasitera son désir d'être la femme d'un homme, même après son changement d'identité.

Elle va poser la question du changement d'identité après des démêlées violentes avec le milieu de la prostitution où sa vie et sa sécurité physiques sont mises en cause.

On pense tout au long de cette histoire à la question de la livre de chair dont il faut s'acquitter et qu'évoque Shakespeare dans le marchand de Venise. Dette à payer, masochisme...

En 1976 elle décide d'arrêter la prostitution et d'engager un combat contre l'état pour être reconnue de sexe féminin.

Après l'affaire Coccinelle les positions de l'état s'étaient durcies et cette requête venait dans un climat de fermeture sur cette question. "Le conseil de l'Ordre était intervenu auprès du ministère de la Justice, afin qu'un tribunal ne puisse accorder une rectification d'état civil que dans un cas unique et précis: qu'il soit prouvé par une expertise tripartite qu'il y a eu erreur sur le sexe initialement. Cela exclut les gens comme moi au départ. Même mal formé, mon sexe était masculin; de plus je l'ai fait disparaître, ce qui peut m'exposer à des poursuites pénales"p.296 On ne peut dire effectivement qu'il y avait eu erreur sur le sexe au départ, même si silence sur la malformation, mais question d'identité sexuelle depuis l'enfance qui pourrait être située du côté d'un transsexualisme primaire.

Mais elle rencontre dans l'auteur d'un livre sur les intersexualités, le professeur D., un père qui la déclare un cas de pseudo-hermaphrodisme, il ne s'agit pas de transsexualisme, mais d'intersexualité, d'où il découle légitimement un changement d'état civil p.306.

Son père génétique fournit un témoignage bouleversant après des années de silence et de dépression, p.306.

L'acceptation du changement d'état civil est accepté le 22 mai 1978 au tribunal de Rouen et entériné après absence d'appel le 28 juin 1978. (voir en fin de livre p.341)

Elle fait ses études d'avocat à Toulouse et devient stagiaire avocate au barreau de Paris, elle a du mal à trouver un emploi, la rumeur véhicule sa condition de transsexuelle. Elle défend les prostituées mais son "état " de transsexuelle la poursuit, elle voudrait le rayer de sa mémoire p.322 elle est, se sent "attendue au tournant", "ils m'observent au radar, tous, le conseil de l'ordre, comme les flics, les impôts et les dames de la réinsertion".p.321

Si elle revendique son état d'ancienne pute elle ne supporte pas l'étiquette de transsexuelle qui lui fait honte et qui lui sera donné comme rendant impossible d'être considérée comme une femme par un homme dont elle était amoureuse. Echec à l'avocate, le Conseil de l'Ordre demande sa démission, échec à la femme voir p.334. Et c'est sur cet échec de la femme que se termine ce livre.

Elle raconte dans *Tristes plaisirs*, 1989⁷, sa défense des prostituées comme avocate après avoir été radiée de l'ordre des avocats "sous Badinter", priée de démissionner en 1985.

En 1991 elle publie *Le quartier des maudites* elle parle de la condition des femmes dans les prisons, elle a participé en Italie aux travaux qui ont amené en 1989 une modification du code de procédure pénale.

En mars 1992 suite à un jugement de la Cour européenne de Strasbourg concernant une transsexuelle, elle dépose un dossier et redevient maître Planchard dit Maud Marin le 29 juin 1992, pas à Paris mais à Bobigny dans le 93.

En 1997, toujours dans la collection document chez Fixot elle publie *Pitié pour les victimes* où elle raconte son expérience au Tribunal de Bobigny qu'elle présente comme un choc.

⁷ Tristes Plaisirs, document, Fixot, 1989

Après la publication de ce livre où elle parle des banlieues et qui a une audience favorable dans les médias elle est accusée d'avoir violé le secret professionnel.

Quid de ce procès raconté dans un autre livre, *Un procès en banlieue*, Edition Les Presses Bretonnes, bloqué à sa sortie, d'après Maud Marin. Ce livre annoncé par la boutique du front national se révèle indisponible et difficile à trouver.

Après avoir été condamnée à un an d'interdiction d'exercer par le Conseil de l'Ordre de Bobigny en mars 1997, suite à la publication de son livre sur les banlieues *Pitié pour les victimes*, cette procédure est annulée dans un premier appel en octobre 1997 qui déclare non fondées les poursuites engagées. Elle est à nouveau l'objet d'une décision d'omission (rayée de la liste des avocats) émanant de l'ordre des avocats de Bobigny en juillet 1998, mais cette fois il n'est fait aucune allusion au livre et à la question des banlieues, mais seulement au non paiement des cotisations professionnelles. Cette décision est entérinée par la Cour d'Appel de Paris en janvier 1999.

Tout cela touchant à des questions sensibles on peut se demander quelle part a prise l'histoire de Maud Marin, la prostitution, le changement de sexe, sa participation au mouvement des femmes dans ce qui a abouti à une élimination. C'est ce qu'elle pense en disant qu'elle a franchi la ligne jaune du médiatiquement et du politiquement correct.

Maud Marin se voit alors privée de ressources et vit depuis dans des conditions difficiles, a des problèmes de santé et a fait plusieurs dépressions.

Ses livres, notamment le saut de l'ange ont eu un gros succès d'édition, 400000 ex et traduits en plusieurs langues.